



**Mairie de Saint Arnoult en Yvelines**  
**Mr le Maire Jean-Claude HUSSON**  
**Place du Jeu de Paume**  
**78730 Saint Arnoult en Yvelines**

**Copie : les Conseillers Municipaux**

Saint Arnoult en Yvelines le 15 mars 2019

Objet : Relance demande de réunion publique – statistiques verbalisation et stationnement

Monsieur le Maire,

Suite à ce que nous qualifions jusqu'à preuve du contraire de refus de réponse de votre part et de celle de Mr Gadeaud responsable de la police municipale à notre courrier recommandé AR du 25 novembre 2018, nous avons sollicité de votre bienveillance dans notre courrier du 23 janvier 2019 la tenue d'une réunion publique concernant le stationnement et la politique de verbalisation de la police municipale à Saint Arnoult. Nous n'avons reçu aucun retour de votre part ou de celle de Mr Gadeaud.

Des arnolphiennes et des arnolphiens, à la vue de votre actuel manque de réponse, vous affuble, vous et Mr Gadeaud, d'un manteau de la lâcheté qui vous en conviendrez pourrait convenir à un élu de République Bananière mais ne sied pas à un représentant de la République Française. Merci par avance de bien vouloir nous adresser vos disponibilités pour la tenue d'une telle réunion, vous ferez ainsi taire les avis mentionnés ci-avant.

Permettez-nous de vous rappeler également que nous n'avons pas reçu de réponse de votre part à notre courrier déposé contre AR à l'accueil de la mairie le 24 janvier, concernant notre demande des statistiques de verbalisation de la police municipale pour l'année 2018, y compris les localisations de ces verbalisations.

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement



Antoine PUJOL  
Président de l'association Comités de Quartiers